

09.01.2008 - 11:30 Uhr

La chimie/pharma demande un aboutissement rapide du cycle de Doha et la conclusion d'accords de libre échange avec les pays du BRIC et les Etat-Unis

Zurich (ots) -

La principale branche exportatrice de notre pays demande à la Confédération d'améliorer à l'échelle mondiale, dans le cadre de sa stratégie économique extérieure, l'accès au marché des produits chimiques et pharmaceutiques, d'imposer une protection sûre et solide de ses brevets et de ses investissements directs. A cette fin, la Suisse doit s'employer à faire aboutir rapidement l'actuel cycle de Doha et passer parallèlement de nouveaux accords de libre-échange avec les pays du groupe BRIC et les Etats-Unis.

En 10 ans seulement, la chimie/pharma est devenue la principale branche exportatrice de notre pays; plus de 35% de l'ensemble des exportations suisses sont aujourd'hui constitués de produits chimiques et pharmaceutiques. Malgré les mesures de réduction des coûts et les restructurations intervenues en son sein, cette branche ne s'est pas contentée de maintenir ses effectifs; elle les a augmentés davantage même que l'économie dans son ensemble. Actuellement, l'industrie chimique et pharmaceutique emploie directement quelque 70'000 personnes, aux-quelles il faut ajouter 130'000 actifs d'autres secteurs qui doivent leur emploi aux commandes de la chimie/pharma. Ces dix dernières années, la valeur ajoutée brute par poste de travail est passée dans la branche à CHF 270'000 environ, soit plus de deux fois et demie la moyenne de l'économie suisse.

La réussite de l'industrie chimique et pharmaceutique repose sur son inventivité scientifique et technique et sur la commercialisation mondiale des produits novateurs qui en résultent. Mais pour garantir son succès, la branche requiert aussi le soutien des autorités suisses sous la forme de conditions cadres favorables. En plus de mesures susceptibles de renforcer sa capacité d'innovation, elle a tout particulièrement besoin de garanties d'accès aux marchés mondiaux pour ses produits, d'une protection des brevets forte et la plus uniforme possible à l'échelle mondiale, enfin d'une protection effective de ses investissements directs. Elle exhorte donc les autorités suisses à assurer, par des accords internationaux:

1. un large accès sans entraves aux produits chimiques et pharmaceutiques. A cette fin, il faut réduire ou abaisser les droits de douane frappant ces produits, simplifier les procédures administratives s'appliquant aux échanges transfrontaliers, harmoniser sur le plan international ou obtenir la reconnaissance réciproque des exigences techniques liées à ces produits. Le cas échéant, la Suisse doit savoir s'opposer à de nouvelles entraves commerciales imposées sous prétexte de lutte antiterroriste ou de protection de l'environnement ou pour des motifs de politique sociale;
2. la protection uniforme à l'échelle mondiale des droits de propriété de l'industrie chimique et pharmaceutique sous la forme d'investissements directs et de brevets. Car seule une protection forte permet à cette industrie d'accepter les risques commerciaux considérables dont s'accompagnent ses investissements dans la recherche et le développement.

Ces objectifs doivent être atteints de préférence dans le cadre de négociations multilatérales, dont les résultats valent pour toutes les parties. La branche se prononce dès lors pour un aboutissement rapide des négociations de l'OMC aux échelons économiques pertinents, ou pour une relance à brève échéance des négociations multilatérales.

Parallèlement, elle souhaite des négociations bilatérales en vue d'un accord de libre-échange entre la Suisse ou l'AELE et des partenaires importants, en particulier les pays du groupe BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) et les Etats-Unis.

La documentation détaillée se trouve sur www.sgci.ch

Contact:

SGCI Chemie Pharma Schweiz

Dr. Beat Moser

Tél.: +41/44/368'17'11

E-mail: beat.moser@sgci.ch

Internet: www.sgci.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005119/100552473> abgerufen werden.